



DEBROUSSAILLANT 2 DP

Dévitalisant des broussailles

- Possède une double action foliaire et systémique.
- Efficace sur de très nombreux végétaux ligneux et arbustes indésirables.
- Facile de manipulation et d'application.
- Détruit jusqu'à la racine.



Conditionnements au catalogue :

- ✓ fût 25 L
- ✓ bidon 5L



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE DIFFUSION**
www.sid.tm.fr

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





DÉBROUSSAILLANT 2 DP



Dévitaisant des broussailles

- Possède une double action foliaire et systémique.
- Efficace sur de très nombreux végétaux ligneux et arbustes indésirables.
- Facile de manipulation et d'application.
- Détruit jusqu'à la racine.

DÉBROUSSAILLANT 2D-P est un herbicide sélectif liquide diluable dans l'eau utilisé pour l'élimination des broussailles et plantes semiligneuses (ronces, chardons, orties, épines noires, bruyère, etc). De même, il détruit les plantes herbacées ou semi-ligneuses à feuilles larges et à grand développement, (dicotylédones) tout en respectant les graminées formant les prairies paysagères. Il est composé de 2 substances actives homologuées : d'une part, le 2,4

D qui pénètre par les feuilles puis circule dans toute la plante en perturbant la division cellulaire dont les symptômes sont la dessiccations du feuillage puis des tiges. D'autre part, le dichlorprop-p qui cible les dicotylédones et pénètre aussi par les feuilles et avec les mêmes symptômes que le 2,4 D. Enfin le DÉBROUSSAILLANT 2D-P n'a aucune persistance d'action dans le sol et n'agit que sur les plantes présentes lors du traitement.

Mode d'utilisation

DÉBROUSSAILLANT 2D-P s'utilise en émulsion dans l'eau. Les meilleurs résultats sont obtenus par pulvérisation régulière et abondante (jusqu'à la goutte tombante c'est à dire que le produit a été suffisamment pulvérisé pour mouiller entièrement la feuille et former en bout de feuille une petite goutte) à la concentration recommandée. Afin d'obtenir une pleine efficacité, il est nécessaire d'appliquer le traitement lorsque la végétation est bien développée, en croissance active et que la circulation de sève est intense. Matériel d'application recommandé : pulvérisateur à pression préalable. Diluer 1,5 litres de DÉBROUSSAILLANT 2D-P dans 100 litres d'eau ou diluer à 1,5 % dans l'eau soit 75 ml dans un pulvé de 5 L ou pulvériser à raison de 0,2 à 0,3 L/m³ de broussailles. Remplir la cuve au 1er tier, puis verser la dose de débroussaillant puis compléter avec de l'eau.

Période d'utilisation optimale : avril, mai, septembre et octobre + Juin (favorable).

Réglementations et Normes

HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ N° 2030332** délivrée le 28/08/2007. Usages : 2 possibilités : soit Traitements généraux / Dévitaisation des broussailles soit Forêt - Désherbage avant plantation. Dose d'homologation : 1,5 L/hL (1,5 litres de produit pour 100 litres d'eau) sur zones perméables avec une ZNT de 5 m. Nombre d'application possible : 1 / an - Mode d'action : herbicide foliaire systémique. - Délai de rentrée : mini 6 h. DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES - Numéro d'agrément SID : IF00107

Données Techniques

Principaux éléments de composition

- 120 g/L de Dichlorprop - P, 240 g/L de 2,4 d (ester athylique)

Propriétés physico-chimiques typiques

- Type de formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Couleur : jaune paille
- Point éclair : ~ 87 °C
- Masse volumique à 20°C : ~1,01 g/cm³

Recommandations

ATTENTION ! DANGER POUR LES CULTURES VOISINES. Respecter les recommandations indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles inhérentes à l'emploi des produits phytosanitaires. Traitement par temps calme et sans vent pour éviter l'entraînement de produit sur les végétaux à protéger. Ne pas utiliser par grandes chaleurs ou fortes averses. Traiter à des températures inférieures à 25 °C sous abri et ne jamais traiter sur sol chaud (température supérieure à l'air ambiant, notamment sur terrain caillouteux). Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage du pulvérisateur, des emballages et équipements de traitement.

Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas appliquer sur des plantes dépassant 1,50 m de hauteur. Après les travaux, bien vider et rincer les récipients, tuyaux et buses avec une solution à 5 % d'un détergent de type SP 15 puis rincer à l'eau. Ne pas laisser les animaux s'approcher des zones à traiter pendant une période de trois semaines après l'application. ELIMINATION : Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides et rincés via une collecte organisée par un service de collecte : ADIVALOR

Stockage

Dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, dans un local spécifique à ce type de produit, fermé à clef et hors de la portée des enfants et des animaux.

Etiquetage

DANGER - GHS07 (!) - GHS08(S) et GHS09 (N) - H302, H304 et H410.

Identification

**Fabrication et AMMP 2030332 : NUFARM S.A.S., 28 bvd de Camélinat BP 75 92233 GENNEVILLIERS CEDEX.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

